



Société Nautique de Monaco

Président d'Honneur S.A.S le Prince Souverain Albert II

SAISON SPORTIVE 2023 - 2024

Certificat Médical Compétition

Je soussigné

diplômé de

certifie, après avoir examiné

qu'il / elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique
de l'aviron en compétition.

A le

**Il est rappelé que l'épilepsie présente une contre-indication formelle à la pratique de l'aviron*

***Ce Certificat Médical Compétition est obligatoire pour toute personne s'inscrivant à la Société Nautique de Monaco,
même hors compétition***

S O C I É T É N A U T I Q U E

PRÉSIDENT D'HONNEUR S.A.S. LE PRINCE SOUVERAIN ALBERT II

Quai Louis II - 98000 Monaco - ☎ +377 92 16 03 03 - Fax : +377 97 77 53 80 - societenautique@monaco.mc


www.avironmonaco.com